

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

CC/pk

Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 09 novembre 2010

ORDRE DU JOUR:

6200 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2011

- Rapporteur: M. Alex Bodry
- Echange de vues avec Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures

*

Présents:

M. Lucien Clement en remplacement de M. Fernand Boden, M. Alex Bodry, M. Gast Gibéryen, M. Félix Eischen en remplacement de M. Norbert Haupert, M. Lucien Lux, M. Eugène Berger en remplacement de M. Claude Meisch, M. Roger Negri, M. Gilles Roth, M. Lucien Thiel, M. Michel Wolter

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures M. Tom Weisgerber, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Mme Carole Closener, de l'administration parlementaire

Excusés:

M. François Bausch, M. Xavier Bettel, M. Fernand Boden, M. Norbert Haupert,

M. Claude Meisch

*

<u>Présidence</u>: M. Michel Wolter, Président de la Commission

*

6200 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2011

Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures donne à considérer que les estimations concernant les différents fonds ainsi que l'application de facteurs correcteurs visent à s'approcher le plus possible des prévisions et de la réalité des dépenses. L'introduction des coefficients correcteurs (de 10, 20 ou 30%) a contribué à améliorer la visibilité des dépenses.

L'élaboration du projet de budget 2011 s'est révélée être un exercice délicat dans la mesure où le budget 2011 marque la transition entre un programme de conjoncture et un programme de réduction de déficit. Etant donné que les chantiers s'étalent le plus souvent sur plusieurs années, la priorité, en 2009 et 2010 était accordée aux «petits chantiers» (c'est-à-dire essentiellement des rénovations et réhabilitations). Deux fois 10 MEUR ont été dépensées ou engagées dans ce contexte.

Le but initial consistait à maintenir les dépenses prévues par le projet de budget 2011 au niveau de 2009. Or, ce niveau a été dépassé, d'une part, afin d'assurer la continuité des chantiers et, d'autre part, afin de soutenir l'économie dans une phase de croissance modeste. Certains chantiers, qualifiés d'urgents, ne peuvent être étalés dans le temps. A titre d'exemple, on peut citer :

- le chantier de l'Université du Luxembourg à Belval qui doit être terminé pour la rentrée académique de 2014 et pour lequel les investissements sont estimés à 40 MEUR en 2011, 70 MEUR en 2012 et 100 MEUR en 2013;
- la « Nordstrooss », qui doit être terminée en 2014 (entre 40 et 50 MEUR par an);
- le Centre de Conférence de Kirchberg (entre 35 et 40 MEUR par an);
- le Lycée Belval doit être terminé pour la rentrée 2011;
- la liaison Micheville (entre 40 et 50 MEUR par an) qui conditionne le développement du site Belval;
- l'Ecole Européenne (50 MEUR par an) qui doit être terminée en 2012;
- le Laboratoire National de Santé (25 MEUR par an).

En outre la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois a été sollicitée pour vérifier le volume financier des grands projets de rail. Les analyses effectuées ont permis de constater que certains projets (notamment la liaison Luxembourg Kirchberg) étaient substantiellement sous-évalués.

Les dépenses des fonds d'investissements publics inscrites au projet de budget 2011 serviront à terminer les projets en cours de réalisation et à mettre en œuvre le programme fixé dans la déclaration gouvernementale dont <u>les priorités</u> se situent au niveau des <u>infrastructures scolaires</u>, notamment celles visées par le plan sectoriel «lycées», des <u>infrastructures européennes</u> et des <u>infrastructures sociales</u>.

En ce qui concerne les <u>infrastructures scolaires</u>, les chantiers prévus par la phase 1 du plan sectoriel «lycées» (les lycées de Junglinster, Redange, Esch-Belval et l'Ecole Européenne) sont soit en cours de finalisation, soit déjà terminés. En ce qui concerne les chantiers prévus par la phase 2 (Mondorf, Clervaux, Differdange), ceux-ci ont dû être reportés à 2014 pour des raisons financières.

Toutefois, il convient de rappeler que 19 autres projets continuent à figurer sur le programme des chantiers scolaires. Il s'agit entre autres des chantiers suivants: Lycées techniques («LT») de Grevenmacher, Bonnevoie, Ettelbruck, LT pour professions de santé, LT des Arts et Métiers, Lycée sportif, Lycée de la deuxième chance, Athenée et Lycée Michel Rodange.

Pour ce qui est des <u>infrastructures européennes</u>, le Centre de Conférence et l'Ecole Européenne devraient être terminés pour 2012. D'autres projets sont en cours d'étude: un bâtiment supplémentaire pour la Commission européenne et une nouvelle extension pour la Cour de justice de l'Union européenne. Si ces projets ne représentent certes pas de coûts pour le budget de l'Etat, ils impliquent toutefois une certaine charge de travail pour les administrations relevant du Département des travaux publics.

Enfin, au niveau des <u>infrastructures sociales</u>, il y a lieu de mentionner le Foyer d'accueil pour toxicomanes, le Foyer Don Bosco et le HMC de Capellen.

En raison de la situation financière, certains projets ont dû être reportés au-delà de 2013. Parmi ces projets figurent: certains dépôts pour les Ponts et Chaussées, 2 commissariats de police (Redange et Lorentzweiler) les Rotondes, le Musée du Vin, le Château de Senningen, la Maison Robert Schuman et le Centre national de la culture industrielle.

En ce qui concerne la <u>mise en œuvre de la politique de transports intégrée</u>, les priorités ont été définies à partir de la volonté de faciliter l'accès au pays et de désengorger les voies empruntées quotidiennement par les frontaliers.

Cela implique, au niveau du rail

- La mise à 2 fois 2 voies de la liaison entre Luxembourg et Bettembourg.

Le Gouvernement essaie d'accélérer le processus afin de commencer ces travaux dès 2014. La phase de consultation avec les communes concernées est d'ores et déjà terminée. Le seul point conflictuel mis en avant à l'occasion de cette consultation a pu être solutionné. Le tracé sera arrêté sous peu, et les négociations concernant l'achat des terrains ont déjà été entamées.

- La finalisation de la ligne Pétange.

La 1^{ère} phase est d'ores et déjà terminée. La 2^e sera achevée au plus tard en 2013.

- Le projet EUROCAP RAIL (visant l'interconnexion ferroviaire de Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg).

Un projet de loi afférent sera prochainement déposé à la Chambre des Députés.

- Le multimodal:
 - La modernisation du centre de fret de Bettembourg demande un investissement de 100 MEUR.
 - o Le chantier de la gare de Luxembourg sera achevé au cours de l'année 2011.
 - D'autres pôles d'échanges multimodaux sont en projet, à l'instar de la gare d'Ettelbruck.

La ligne Kirchberg et le dédoublement de la ligne Esch ont dû être reportés.

Au niveau des <u>routes</u>, la priorité est, d'une part, de terminer les chantiers entamés de la liaison Micheville et de la Route du Nord, et d'autre part, d'identifier les projets qui favorisent le développement économique du pays. Dans cette dernière catégorie, on peut citer le ban de Gasperich, Friedhaff et Livange.

La mise à 2 fois 3 voies de l'A3 et de l'A6 a dû être reportée à l'exception du tronçon entre l'aire de Berchem et la croix de Gasperich, en raison du caractère «accidentogène» de cette partie de l'autoroute.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les éléments suivants:

- Globalement les fonds d'investissement sont à 0, même si, analysés individuellement, certains sont alimentés au-delà de 2014, alors que d'autres sont déficitaires. A titre d'illustration, d'après les prévisions, en 2014 les avoirs du Fonds des routes devraient s'élever à 233 MEUR, alors que ceux des fonds d'investissements publics (administratifs, scolaires, sanitaires et sociaux) devraient avoisiner les -226 MEUR.
- Le programme pluriannuel est adapté chaque année à la réalité des dépenses et aux prévisions. L'alimentation des fonds est décidée sur les mêmes bases.
- Les dépenses d'investissement du Fonds Belval sont prises en compte par la «présentation Maastricht». Par ailleurs, toutes les dépenses effectuées par le Fonds font l'objet d'un vote à la Chambre des Députés
- En ce qui concerne le développement du Fonds Kyoto, il convient de préciser que l'objectif de réduction de 28% des émissions de gaz à effet de serre du Luxembourg pour 2012 ne sera pas atteint. Actuellement la réduction s'élève à 9% par rapport à 1990. Par conséquent, l'Etat luxembourgeois sera obligé, dans les deux années à venir, de consacrer des sommes substantielles à l'achat de droits d'émission. Les facteurs déterminants pour ces achats seront, d'une part, les projets dans lesquels les sommes sont investies et, d'autre part, le prix de vente.
- Le fonctionnement des fonds-établissements publics (Belval, Kirchberg et Vieille Ville) est différent des fonds dits «classiques». En effet, suite aux votes des lois autorisant les différents travaux, les fonds contractent des emprunts qui sont garantis par l'Etat. Une fois que les travaux sont terminés, l'Etat reprend les bâtiments, la dette et l'entretien qui s'y attachent.
- Il pourrait être opportun de revoir la proportion entre les sommes déboursées pour l'achat des droits d'émission, et celles qui sont investies au niveau national pour réduire les émissions.
- La 16ème Conférence des Parties («COP 16») à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique qui aura lieu en décembre 2010 à Cancún constituera une étape importante vers un nouvel accord global en matière de lutte contre le changement climatique.
- La construction de la station services prévue sur la «Saarautobahn» est reportée.
 Cependant ce projet conserve tout son intérêt dans la mesure où il contribuera à soulager le trafic au niveau de Schengen.
- La construction du deuxième viaduc à Pulvermuehle et du centre de remisage sont toujours prévues au programme pluriannuel.
- Estimant que la liaison ferroviaire avec l'Allemagne est d'une importance primordiale,
 l'Etat luxembourgeois est d'accord pour participer à hauteur de 8 MEUR à la mise à deux voies du tronçon d'Igel en Allemagne.
- Une des priorités mises en avant par l'IVL était la mise en place d'une liaison entre la Ville de Luxembourg et l'aéroport. Le fait que cette liaison ne fasse plus partie des priorités actuelles peut paraître regrettable.

M. le rapporteur souhaite recevoir les informations suivantes:

- un bilan intermédiaire du programme de conjoncture;
- un relevé des dépenses réelles relatives aux dix premiers mois de 2010;
- le détail des engagements du Fonds Belval;
- une projection des dépenses du Fonds Kyoto;
- un tableau mentionnant les dettes des trois établissements publics.

Luxembourg, le 11 novembre 2010

La secrétaire, Carole Closener Le Président, Michel Wolter